

JURY ET LES MODALITES DE PARTICIPATION (GJPA 2017)

LE JURY

Un jury d'expert de cinq (05) membres, provenant des différents métiers de la publicité. Les jurés seront non résident dans les pays participants au concours. Ils disposeront de références, de notoriété professionnelle reconnue et établie. La voix du jury comptera pour 80% pour la désignation des meilleures créations et campagnes publicitaires de l'année 2012- 2014.

Un grand jury, à savoir le public, le consommateur de la publicité car au final, c'est lui la cible stratégique de toutes actions publicitaires. Par le voting sur le net, les réseaux sociaux et aussi par audiotel, ce jury portera son choix sur les campagnes et créations qui l'ont le plus marqué. Le vote de ce grand jury comptera pour 20%.

LES MODALITES DE PARTICIPATION

Vous disposez de fiche d'inscription par support (spot et affiche).

Vous devez nous déposer au moins un CD ou un DVD par fiche d'inscription.

Si vous avez plusieurs créations par CD ou DVD, veuillez les espacer de pause de trois (3) secondes.

Pour les affiches, vous devez nous déposer des images sur CD en format JPEG.

NB : Prière de bien vouloir accompagner chaque CD ou DVD :

- du Nom et CV de (s) créations(s) selon l'ordre d'enregistrement,
- d'une présentation en 120 mots (un visuel de dimension: H10cm/Larg 07cm) de l'Agence.

Attention :

Pourront participer au concours, les créations diffusées entre le 01 Janvier 2015 et le 30 Décembre 2016.

Tout envoi de dossier incomplet, détérioré, illisible ou reçu après la date limite d'inscription sera considéré comme nul.

